

N°	5	0	9
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA BRESLE**

<p>OBJET :</p> <p>- Débat d'orientations budgétaires 2017</p>	<p>L'an deux mil dix-sept,</p> <p>Le vendredi 3 mars, 10h00, les membres du Conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à AUMALE, sous la présidence de M. MAQUET.</p> <p>Étaient présents ce jour : Mme COLIN, Mme DAMIS-FRICOURT, Mme DE WAZIERS, M. DECORDE, Mme DUCROCQ, M. GAUTIER, Mme LEFEBVRE, M. MAQUET.</p> <p>Absents excusés : Mme BORGEOO, M. DEWAELE, Mme LE VERN, M. LEJEUNE, Mme LORAND-PASQUIER, Mme LUCOT-AVRIL, Mme TEMMERMANN.</p>
<p>DATE DE LA CONVOCATION :</p>	<p>- Débat d'orientations budgétaires 2017 (DOB)</p>
<p>26 janvier 2017</p>	<p>Les membres du Conseil sont invités à débattre sur les différents points présentés dans le dossier d'ordre du jour – partie « Débat d'Orientations Budgétaires 2017 ».</p> <p>En 2017, la première des priorités sera la gouvernance de l'Institution, au regard de la compétence GEMAPI que vont exercer les communautés de communes au 1^{er} janvier 2018. Les missions de l'Institution déjà engagées et impulsées par le SAGE se poursuivront en 2017:</p>
<p>NOMBRE DE DELEGUES :</p>	<p>- les travaux de restauration de la continuité écologique menés sur le cours de la</p>
<p>En exercice 15</p>	<p>Bresle (poursuite sur différents ouvrages) ;</p>
<p>Présents 8</p>	<p>- les études et travaux de lutte contre les érosions et ruissellements : début des travaux d'hydraulique douce sur le sous-bassin versant d'Incheville... ;</p>
<p>Votants 8</p>	<p>- lancement de l'étude hydraulique de définition du système d'endiguement de la Bresle, dans le cadre de la mise en oeuvre du PAPI Baie de Somme, Bresle, Authie,</p>
	<p>- l'animation Natura 2000 et la politique agro-environnementale et climatique sur le bassin de la Bresle ;</p>
	<p>- la protection et la valorisation des zones humides de la vallée de la Bresle ;</p>
	<p>- l'entretien de la propriété de Nesle l'Hôpital ;</p>
	<p>- diverses dépenses de communication en lien avec les actions réalisées par l'EPTB dont la diffusion du SAGE et l'élaboration d'un plan de communication ;</p>
	<p>- la politique de sensibilisation et les animations environnementales menées.</p>
	<p>Pour la mise en oeuvre de l'ensemble de ces actions, les dépenses liées au personnel seront inscrites au budget primitif 2017, y compris le recrutement d'un stagiaire sur 6 mois, tout comme les dépenses nécessaires au fonctionnement de la structure.</p> <p>Les dépenses d'amortissement des biens de l'Institution et des charges à répartir</p>

seront également réglementairement budgétisées.
Pour le financement de l'ensemble des dépenses précitées, les dotations départementales, proposées pour 2017 par les départements seront inscrites tout comme les subventions auxquelles pourra prétendre l'Institution en 2017.
M. le Président indique que des choix seront proposés, pour parvenir à un équilibre lors du vote du budget primitif 2017.

Après en avoir débattu, les membres du Conseil d'administration, à l'unanimité, valident et actent les orientations budgétaires présentées pour l'exercice 2017.

Date de publication et de transmission
au représentant de l'Etat : 15/03/2017
Acte exécutoire le : 15/03/2017
le Président de l'Institution
Emmanuel MAQUET

**Pour extrait conforme,
le Président de l'Institution,
Emmanuel MAQUET**

~~INSTITUTION INTER-DEPARTEMENTALE
OISE / SEINE-MARITIME / SOMME
GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE
EPTB Bresle
3, rue Sœur Bachelot / 76390 AUMALE
Tél. : 02 35 17 41 55 - Fax : 02 35 17 41 56
www.eptb-bresle.com~~

~~INSTITUTION INTER-DEPARTEMENTALE
OISE / SEINE-MARITIME / SOMME
GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE
EPTB Bresle
3, rue Sœur Bachelot / 76390 AUMALE
Tél. : 02 35 17 41 55 - Fax : 02 35 17 41 56
www.eptb-bresle.com~~

